

On attendait Québec, c'est Ottawa qui vint

Léo Bonneville

Number 70, October 1972

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/51459ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bonneville, L. (1972). On attendait Québec, c'est Ottawa qui vint. *Séquences*, (70), 2–3.

On attendait Québec, c'est Ottawa qui vint

Annoncé sous le premier ministre des Affaires culturelles, Georges-Émile Lapalme, confirmé par Pierre Laporte, préparé par Jean-Noël Tremblay, développé par François Cloutier, voici que le projet de loi-cadre pour le cinéma est tombé lourdement sur la table de Claire Kirkland-Casgrain. Soupesant le dossier, elle assura que ce projet serait irrévocablement présenté à la session d'automne du présent parlement. Pendant ce temps-là, le secrétaire d'État, Gérard Pelletier, publiait la première phase de la politique nationale du gouvernement fédéral sur le cinéma. Encore une fois, Ottawa supplantait Québec.

Aujourd'hui, nous voudrions examiner les motifs qui ont conduit le gouvernement canadien à développer cette politique en prévision d'une loi-cadre fédérale, nous réservant d'apprécier les mesures en vue de la réorganisation et de la démocratisation de l'industrie cinématographique" dans un prochain numéro.

Deux ans de réflexion et de consultation ont mené le Secrétaire d'État à dévoiler la politique du gouvernement canadien en matière de cinéma. Trois raisons, nous dit-il, motivent cette intervention.

Tout d'abord l'existence de plusieurs institutions culturelles fédérales qui oeuvrent dans le champ du cinéma : l'O.N.F. (fondé en 1939), la société Radio-Canada, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne. Ajoutons le Conseil des Arts et les Archives publiques. Tous ces organismes — à des degrés divers — sont en relation avec l'industrie cinématographique. Il importe donc que le gouvernement canadien détermine clairement les attributions de chacun de ces organismes. Il faudra qu'il voit également si chacun d'eux joue son rôle efficacement.

De plus, le cinéma, déclare l'honorable Pelletier, est un instrument culturel de la plus haute importance. Et il ajoute : "la libre circulation des films et l'accès de notre public aux pro-

ductions du monde entier s'imposent tout aussi fortement que la libre circulation des livres et des périodiques." Justement quelles dispositions le gouvernement fédéral entend-il adopter pour que les films ne prennent pas un an ou deux à nous parvenir alors qu'ils ont déjà terminé leur carrière dans leur pays respectif ? De plus, dans une politique de réel bilinguisme, le Québec sera-t-il toujours tributaire de versions anglaises ou de sous-titres anglais ? Quand les deux langues officielles du pays jouiront-elles d'une réelle égalité dans un régime dit fédéral ? Est-ce du côté d'Ottawa qu'il faut attendre des mesures énergiques en cette matière ou du côté de Québec ? Depuis des années, Séquences s'applique à montrer comment, nous, Canadiens d'expression française, sommes sous-cultivés en matière de cinéma. Il n'y a qu'à ouvrir les journaux du samedi pour constater que les films en français (ou sous-titrés français) sont en minorité chez nous.

Enfin, le cinéma — malgré tous les grincheux qui annoncent sa mort prochaine — a un avenir pour les Canadiens, affirme encore le Secrétaire d'Etat. Et c'est en développant cette industrie que le Canada parviendra à satisfaire les nombreux étudiants qui ont choisi le cinéma comme lieu de travail.

Ainsi donc la politique générale du gouvernement canadien entend favoriser l'accès à la formation professionnelle (écoles, bourses d'études et de perfectionnement, stages, recherches), l'accès à la création (scénaristes, techniciens, producteurs), l'accès à la culture cinématographique (cinéma-thèques, archives, ciné-clubs, centres culturels) et aussi l'accès aux marchés (distribution, promotion). Il semble que le gouvernement fédéral a tout prévu.

Nous nous réjouissons d'apprendre que la culture cinématographique n'a pas été négligée. D'ailleurs, sans elle, les plus beaux films du monde passeront sur nos écrans sans recevoir l'accueil qu'ils méritent vraiment. En attendant d'examiner les mesures établies, félicitons le gouvernement canadien pour cette heureuse initiative. Et espérons que cette action concrète va décider le gouvernement québécois à nous donner sans retard la loi-cadre si souvent annoncée en vain.

Léo Bonneville